

premier chef, toutes paroles que le célébrant chante pour commencer une cantilène qui doit être continuée par le chœur v. g. *Gloria in excelsis Deo, Credo in unum Deum, Te Deum laudamus*, etc.

2° La conception et la forme que la tradition ecclésiastique a données à chaque partie de la messe et de l'office, et qui se trouvent bien exprimées dans le chant grégorien, doivent être respectées. Différente, en effet, ajoute le Pape, est la manière de composer un *introït*, un *graduel*, une *antienne*, un *psaume*, une *hymne*, un *Gloria in excelsis*, etc.

Ainsi, sont à écarter les *Kyrie, Gloria, Credo* qui n'ont pas l'unité propre à leur texte ; qui sont composés de morceaux séparés, en sorte que chacun de ces morceaux forme une composition musicale complète, et puisse se détacher du reste et être remplacée par une autre. Que le *Gloria* ne soit pas divisé en plusieurs morceaux séparés, avec des solos dans le genre dramatique. Que le *Credo* soit aussi composé tout d'une pièce. Qu'on évite autant que possible les *solos*, les *duos*, à la manière du chant théâtral, avec des éclats de voix, pour ne pas dire des cris, qui troublent la dévotion des fidèles. Et surtout qu'on veille à garder les mots dans l'ordre qu'ils occupent dans le texte sans interversion. Il est défendu de diviser en morceaux tout à fait détachés les versets du texte sacré dans le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, etc., aux dépens de l'unité de l'ensemble, comme aussi d'omettre ou de précipiter le chant de l'office, etc.

(Instr. du 24 sept. 1884, art. 14 et 7.)

Sont à écarter encore, comme n'ayant pas la forme traditionnelle :

a) Les psaumes de concert, abus propres à l'Italie. L'alternance d'un verset en grégorien avec un verset en faux bourdon n'implique pas l'abus signalé ici ; car le psaume chanté ainsi n'en conserve pas moins la forme traditionnelle, pourvu, il va sans dire, que les voix soient bien proportionnées aux parties, ce qui n'est pas toujours bien observé.

b) Les hymnes qui n'ont pas la forme traditionnelle de l'hymne, laquelle consiste en une suite de strophes bâties sur le même mètre, s'appliquant toutes sur une mélodie unique. Ainsi, dit le Saint-Père, serait à écarter un *Tantum ergo* dont